

**1 : IDENTIFICATION DU PRODUIT CHIMIQUE ET DE LA COMPAGNIE**

Nom du produit : IPCO GraminX<sup>®</sup> Complete  
N<sup>o</sup> De Code du Produit: 34933  
Utilisation du produit : Produits agrochimiques/Herbicide  
Fabricant/Fournisseur : LA COOPÉRATIVE INTERPROVINCIALE LIMITÉE  
945, rue Marion  
Winnipeg, Manitoba  
R2J 0K7  
[www.ipco.ca](http://www.ipco.ca)  
Entrée en vigueur : 01/09/2023

Ce produit est homologué en vertu de la Loi sur les produits antiparasitaires.

**2 : IDENTIFICATION DES DANGERS**

Ce produit est considéré comme dangereux selon la norme sur la communication des renseignements à l'égard des matières dangereuses d'OSHA (29 CFR 1910.1200):

Pictogrammes :



Mot de signalisation : ATTENTION  
Mentions de danger : PROVOQUE UNE IRRITATION CUTANÉE.  
Conseils de prudence : Prévention:  
Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements  
Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail  
  
EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin  
EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin  
Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.  
Élimination:  
Éliminer le contenu/récipient dans une usine d'élimination des déchets homologuée  
  
Autres dangers: PEUT ÊTRE NOCIF PAR INGESTION  
Toxique pour les organismes aquatiques

**En cas d'urgence appeler le CANUTEC au 613-996-6666**

La Coopérative Interprovinciale Limitée ; Pour de plus amples renseignements, composer le 204-233-3461

Date d'entrée en vigueur :01/09/2023

PCP# 34933

Page 1 de 7

**3 : COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS**

COMPOSANT	NUMÉRO D'ENREGISTREMENT CAS	% (W/W)
Cléthodime	99129-21-2	13.57%
Hydrocarbons, C10-C13, aromatics	64742-94-5	8.25%

La dénomination chimique spécifique et/ou le pourcentage exact (concentration) de la composition n'est pas divulgué car ceci constitue un secret commercial.

**4 : PREMIERS SOINS**

Contact oculaire :	Jugez l'oeil ouvert et le rincez lentement et doucement avec de l'eau pendant 15-20 minutes. Enlevez les verres de contact, si le présent, après 5 minutes alors continuent de rincer l'oeil. Consulter un médecin ou un centre antipoison pour obtenir des conseils de traitement.
Contact avec la peau:	Laver immédiatement au savon et abondamment à l'eau en enlevant les vêtements contaminés et les chaussures. Consulter un médecin ou un centre antipoison pour obtenir des conseils de traitement.
Inhalation:	Move person to fresh air. If person is not breathing, call 911 or an ambulance, then give artificial respiration, preferably mouth-to-mouth if possible.
Ingestion :	Consulter immédiatement un médecin ou un centre antipoison. Nettoyer la bouche avec de l'eau. Ne jamais faire ingérer quoi que ce soit à une personne inconsciente.
Principaux symptômes et effets, ai jus et différés :	Aucune donnée disponible.
Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires :	Contains a petroleum distillate - vomiting may cause aspiration pneumonia.

**5 : MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE**

Agents extincteurs appropriés :	Prendre des mesures d'extinction adaptées aux conditions locales et à l'environnement avoisinant.
Agents d'extinction non appropriés :	Aucune donnée disponible.
Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange :	Aucune information disponible.
Produits de combustion dangereux :	Oxydes de carbone.
Équipement de	Comme lors de tout incendie, porter un appareil respiratoire autonome en mode de

**En cas d'urgence appeler le CANUTEC au 613-996-6666**

La Coopérative Interprovinciale Ltée.; Pour de plus amples renseignements, composer le : 204-233-3461

Date d'entrée en vigueur :01/09/2023

PCP# 34933

Page 2 de 7

protection et  
précautions pour les  
pompiers:

demande de pression, conforme aux normes MSHA/NIOSH (homologué ou équivalent) et un équipement de protection intégral.

## 6 : MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENTS ACCIDENTELS

Précautions  
personnelles :

Utiliser un équipement de protection individuelle. Éviter le contact avec la peau et les yeux.  
Éviter l'accumulation de charges électrostatiques.

Précautions pour la  
protection de  
l'environnement :

Consultez un spécialiste de normalisation pour déterminer l'état approprié ou les conditions de reportage locales pour l'aide dans la disposition de rebut de caractérisation et/ou de déchets dangereux et tout autre vacarme de liste de conditions les laisu.

Méthodes et matériel  
de confinement et de  
nettoyage :

Absorber avec une matière absorbante inerte (par exemple sable, gel de silice, agent liant acide, agent liant universel, sciure de bois). Balayer et évacuer à la pelle dans des récipients adaptés à l'élimination.

## 7 : MANUTENTION ET ENTREPOSAGE

Précautions à prendre  
pour une manipulation  
sans danger:

Éviter le contact avec la peau et les yeux. Porter un équipement de protection individuel. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. S'assurer que les rince-œil et les douches de sécurité sont proches du poste de travail. Se laver soigneusement après toute manipulation.

Conditions d'un  
stockage sûr, y compris  
d'éventuelles  
incompatibilités :

Stockage : Conserver le récipient bien fermé, au sec et dans un endroit bien ventilé.  
Matières incompatibles : COMBURANTS.

## 8 : CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Directives pour  
l'exposition:

This product does not contain any hazardous materials with occupational exposure limits established by the region specific regulatory bodies.

Contrôles techniques :

Douches.

Mesures d'ingénierie  
appropriés :

Éviter de créer des brouillards ou d'aérosols. Éviter les éclaboussures. Éviter toute fuite et utiliser un appareillage spécial, fermé complètement. Une ventilation par extraction locale ou une ventilation générale de la pièce sont normalement requises.

Équipement de  
protection individuelle :

Éviter toute exposition inutile.

Protection des yeux/du  
visage:

La ou il potentiel pour le contact visuel ayez l'équipement de rincage disponible. Use eye protection to avoid eye contact.

Protection de la peau:

Porter des gants/des vêtements de protection.

Protection respiratoire:

La ou l'exposition aéroportée est probable l'utilisation NIOSH a approuve l'équipement de protection respiratoire approprié au matériel et/ou à ses composants. Le plein équipement de facepiece est recommandé et, si utilisé, remplace le besoin de lunettes de bo.

Remarques générales  
en matière d'hygiène:

Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Porter des gants appropriés et un appareil de protection des yeux/du visage. Se laver les mains avant chaque pause et immédiatement après toute manipulation du produit.

### En cas d'urgence appeler le CANUTEC au 613-996-6666

La Coopérative Interprovinciale Ltée.; Pour de plus amples renseignements, composer le : 204-233-3461

Date d'entrée en vigueur : 01/09/2023

PCP# 34933

Page 3 de 7

**9 : PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES**

Apparence :	Blanc cassé À Beige
État physique:	Liquide
Couleur:	Aucune information disponible
Odeur:	Distillats de pétrole
pH :	3,7 (1% aq)
Point de Fusion/point de congélation:	Aucune information disponible
Point d'ébullition	Aucune information disponible
Point d'éclair	65 °C coupelle fermée
Taux d'évaporation :	Aucune information disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	Aucune information disponible
Densité :	0,931 @25C
Hydrosolubilité:	Dispersible dans l'eau
Solubilité dans d'autres solvants:	Aucune information disponible
Coefficient de partage n-octanol/eau:	Aucune information disponible
Température d'auto-inflammation:	Aucune information disponible
Température de décomposition:	Aucune information disponible
Viscosité:	Aucune information disponible

**10 : STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ**

Réactivité:	Aucune donnée disponible.
Stabilité chimique :	Stable dans les conditions de stockage recommandées.
Possibilité de réactions dangereuses:	Aucun(e) dans des conditions normales de transformation.
Conditions à éviter :	Tenir à l'écart des flammes nues, des surfaces chaudes et des sources d'ignition.
Matières incompatibles :	COMBURANTS.
Produits de Décomposition Dangereux :	Oxydes d'azote (NOx). Oxydes de soufre.

**11 : DONNÉES TOXICOLOGIQUES**

Voies d'exposition probables:	
Toxicité aiguë:	Acute oral LD50 = >5000 mg/kg Acute Dermal LDL50 = >2000 mg/kg Acute Inhalation LC50 = >5.238 mg/L

**En cas d'urgence appeler le CANUTEC au 613-996-6666**

La Coopérative Interprovinciale Ltée.; Pour de plus amples renseignements, composer le : 204-233-3461

Date d'entrée en vigueur :01/09/2023

PCP# 34933

Page 4 de 7

Inhalation :	Peut provoquer une irritation des voies respiratoires.
Contact oculaire:	Peut provoquer une légère irritation.
Contact avec la peau:	La substance peut provoquer une légère irritation cutanée.
Ingestion :	PEUT ÊTRE NOCIF PAR INGESTION.
Informations sur les effets toxicologiques :	Symptômes : Aucune information disponible.
Sensibilisation :	Aucune information disponible.
Effets mutagènes:	Aucune information disponible.
Cancérogénicité :	Cléthodim technical = Cause liver effects and anemia in chronic studies in rodent and dogs. non carcinogenic in lifetime feeding studies in rats and mice. Not a reproductive toxicant in a 2 generation study in rats Not a primary developmental oxican in rats/rabbits. Not mutagenic or genotoxic based on overall weight of evidence in vitor and in vivo tests. Indisponible.
Toxicité pour la reproduction :	
STOT - exposition unique:	Aucune donnée disponible.
STOT - exposition répétée:	Aucune donnée disponible.
Danger par aspiration:	Aucune information disponible.
Mesures numériques de toxicité:	Aucune information disponible.
DL50 orale:	5000 mg/kg
DL50 cutanée:	>5000 mg/kg
CL50 par inhalation:	>20 mg/l

## 12 : DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité :	Toxique pour les organismes aquatiques Cléthodime (technical) = FISH toxicity Rainbow trout 96 hr LC50 = 65 mg/L Bluegill sunfish 96 hr LC50 = 120 mg/L AVIAN toxicity Bobwhite quail LC50 = >6000 ppm Mallard duck LC50 = >6000 ppm
Persistance et dégradation :	Aucune donnée disponible.
Bioaccumulation :	Nom chimique : Hydrocarbons, C10-C13, aromatics 64742-94-5 Log Pow : 2,9-6,1
Autres effets néfastes :	Aucune donnée disponible

## 13 : DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION TIONS

Méthodes de traitement des déchets :	Les pertes de pesticide sont intensément dangereuses. La disposition inexacte du pesticide ou du rinsate excessif est une violation de loi fédérale. Si les pertes ne peuvent pas être débarrassées par utilisation ou selon l'instruction d'étiquette, entrez.
Emballages contaminés:	Ne pas brûler les fûts vides ni les exposer au chalumeau.

**En cas d'urgence appeler le CANUTEC au 613-996-6666**

La Coopérative Interprovinciale Ltée.; Pour de plus amples renseignements, composer le : 204-233-3461

Date d'entrée en vigueur :01/09/2023

PCP# 34933

Page 5 de 7

**14 : INFORMATION SUR LE TRANSPORT****DOT:**

Non-bulk: Non réglementé.  
 Bulk: ONU/n° d'identification: NA1993  
 Nom d'expédition: Liquide combustible, n.s.a (Petroleum distillates)  
 Classe de danger: Comb Liq  
 roupe d'emballage: III

**TMD:** Non réglementé.

**IATA:** Non réglementé

**IMDG:** Non réglementé

**15 : INFORMATION SUR LA RÉGLEMENTATION**

Mention d'avertissement: AVERTISSEMENT

IRRITANT POUR LES YEUX et LA PEAU. GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. Toxique pour les organismes aquatiques.

**Inventaires internationaux:**

**USINV** N'est pas conforme  
**DSL/NDL** N'est pas conforme  
**EINEC /ELINCS** N'est pas conforme  
**ENCS** N'est pas conforme  
**Chine** N'est pas conforme  
**KECL** N'est pas conforme  
**PICCS** N'est pas conforme  
**AICS (Australie)** N'est pas conforme  
**TSCA** N'est pas conforme

**TSCA** - Loi des États-Unis sur le contrôle des substances toxiques, section 8(b), inventaire

**DSL/NDL** - Liste canadienne des substances domestiques/Liste canadienne des substances non domestiques

**EINECS/ELINCS** – Inventaire européen des substances chimiques commerciales existantes/Liste européenne des substances chimiques notifiées

**ENCS** - Liste japonaise des substances chimiques existantes et nouvelles

**IECSC** - Inventaire chinois des substances chimiques existantes

**KECL** - Liste coréenne des substances chimiques existantes et évaluées

**PICCS** - Inventaire philippin des substances et produits chimiques

**AICS** - Inventaire australien des substances chimiques (Australian Inventory of Chemical Substances)

**Réglementations fédérales****SARA 313**

Article 313 du titre III de la loi de 1986 sur les modifications et la réautorisation du Superfund (SARA). Ce produit contient un produit chimique ou des produits chimiques qui sont soumis aux exigences de déclaration de la loi et du titre 40 du Code of Federal Regulations, partie 372:

**En cas d'urgence appeler le CANUTEC au 613-996-6666**

La Coopérative Interprovinciale Ltée.; Pour de plus amples renseignements, composer le : 204-233-3461

Date d'entrée en vigueur :01/09/2023

PCP# 34933

Page 6 de 7

**CERCLA**

Sans objet

**CERCLA**

SARA Product RQ : 0

**RCRA****Information sur les pesticides**

Composant	FIFRA - Restrictions d'utilisation	FIFRA - Produit pesticide Autres ingrédients	FIFRA - Liste des pesticides chimiques	California Pesticides - Matériel à usage restreint
Cléthodime 99129-21-2 ( 13.57 )			X	
Hydrocarbures, C10-C13, aromatics 64742-94-5 ( 8.25 )			X	

**16 : RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES**

NFPA : Santé : 2  
Inflammabilité: 2  
Instabilité : 0  
Danger physique : -

Date d'émission : 01/09/2023

Date de révision/Raison : N/A

Avis : Les renseignements ci-inclus sont fournis de bonne foi au service du client. Quoique ces renseignements aient été obtenus de sources reconnues fiables, la Coopérative Interprovinciale Limitée ne peut pas garantir sa fiabilité et n'assume aucune responsabilité pour les conditions qui peuvent découler de son utilisation.

**En cas d'urgence appeler le CANUTEC au 613-996-6666**

La Coopérative Interprovinciale Ltée.; Pour de plus amples renseignements, composer le : 204-233-3461

Date d'entrée en vigueur :01/09/2023

PCP# 34933

Page 7 de 7